

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 23 mai 2020

2020/016

Date de convocation : 18 05 2020
 Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de procurations : 01
 Votes pour : 11
 Votes contre : 0
 Abstentions : 0

OBJET : Election de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Educative

L'an deux mille vingt, le vingt-trois mai à neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : BEER C – BONNES F – CHIVA N – GAUVRIT JC – GUYOMARD S – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D – SAMRAY C – SANDRES M.

Absent excusé : FAURE R (Procuration à Gauvrit Jc).

Monsieur BONNES Florian a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du récent renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner au scrutin secret, les deux délégués titulaires et les deux délégués suppléants au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Educative (SIVE) de MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé au Président.

Le dépouillement auquel il a été procédé dès réception par le Président, de la totalité des bulletins de vote établis, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste pour les suffrages exprimés	11
MAJORITE ABSOLUE	06
ONT OBTENU : Mr GAUVRIT Jean-Christophe – titulaire - onze voix	(11 voix)
Mme SANDRES Mireille – titulaire - onze voix	(11 voix)
Mr RICHOU David – suppléant - onze voix	(11 voix)
Mme RAMOS Cécile – suppléante - onze voix	(11 voix)

Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe et Madame SANDRES Mireille ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués titulaires au sein du SIVE MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Monsieur RICHOU David et Madame RAMOS Cécile ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés délégués suppléants au sein du SIVE MOULIN NEUF / CAUDEVAL.

Ainsi fait et délibéré, les, jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme
 Le Maire,
 Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
 DE LIMOUX LE

28 MAI 2020



Acte rendu exécutoire
 Après dépôt en Sous Préfecture Le 28/05/20
 Et notification du 28/05/20